



Inscrivez vous :

Technicien de Maintenance des Bâtiments

Basé sur le titre professionnel agent de maintenance des bâtiments RNCP 35510

Le technicien de maintenance des bâtiments pilote et réalise la maintenance courante multi techniques à l'intérieur des bâtiments.

Le périmètre des activités de l'agent de maintenance des bâtiments varie fortement selon l'organisation propre à chaque établissement dont il dépend et se caractérise par la polyvalence de ses interventions (du contrôle visuel à la remise en état).

Il encadre, pilote et coordonne une équipe composée d'ouvriers professionnels réalisant des travaux de maintenance sur un ou plusieurs chantiers. Il réalise les métrés, propose des solutions pour réaliser les travaux et fait des estimations au bordereau. Il effectue des relevés de bâtiments et fait des plans de calepinages et prépare les interventions des équipes sur les chantiers. Il contrôle que les techniques de mise en œuvre des matériaux préconisées par les fabricants sont respectées et conformes à la commande des clients et aux exigences des réglementations incendie, thermique et acoustique.

Programme pédagogique

AT1 : Réaliser la maintenance préventive et corrective d'un bâtiment

- ψ Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- ψ Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- ψ Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

AT2 : Préparer, réaliser et contrôler le suivi technique d'un chantier de maintenance

- ψ Préparer des chantiers et réaliser des devis de travaux de maintenance
- ψ Conduire la réalisation de chantiers de maintenance du bâtiment.

AT3 : Compétences transversales

- ψ Communiquer avec les équipes, la hiérarchie, les prestataires, la clientèle
- ψ Respecter les règles et les procédures
- ψ Maîtriser les environnements numériques.
- ψ Contrôler la conformité d'un produit ou d'un service

Formations et habilitations

- Habilitation électrique BS
- Habilitation pour le travail en hauteur
- Sauveteur Secourisme du Travail
- Prévention des risques liés à l'activité physique

Type de contrat :

Contrat d'apprentissage

Conditions d'admission :

Être titulaire d'un CAP
Avoir entre 15 ans et 29 ans

Durée de la formation :

2 années soit 980 heures de formation
14 semaines de formation / an
1 année soit 480 heures de formation
si l'apprenti est déjà titulaire d'un CAP MBC ou issue du second œuvre dans le bâtiment (sur entretien)

Rythme :

3 semaine entreprise / 1 semaine CFA

Poursuite d'études :

TP Assistant chef de chantier gros œuvre
TP Charge d'affaire bâtiment
Bac pro Technicien d'études du bâtiment

Emplois visés :

Responsable maintenance du bâtiment
Technicien maintenance polyvalent
Technicien maintenance multi techniques immobilières

Type d'entreprise :

Structures ou institutions d'accueil pour personnes âgées ou personnes en situation de handicap, établissements de soins, hôtels et pensions de famille, établissements d'éveil, d'enseignement, de formation, centres de vacances, centres de loisirs, établissements de Plein Air, administrations, banques, bureaux, magasins de vente, centres commerciaux, entreprises ...

S'inscrire :

Sur présentation d'un contrat signé

Qualités Requises:

- Sens du relationnel
- Esprit d'équipe
- Discipline, rigueur, adaptabilité
- Sens pratique
- Sens de l'organisation

Contactez-nous :

UFA du lycée Joseph Wresinski
10 rue Valentin Haüy
49105 Angers Cedex 02
Responsable.ufa@lpjw.fr
02 52 09 41 27
07 52 60 96 18